

Envoyé en préfecture le 27/01/2026	
Reçu en préfecture le 27/01/2026	
Publié le 27/01/2026	
ID : 081-218101632-20260126-2025_ARR050-AI	
AUTORISATION DE TRAVAUX SUR UN ERP	
n° AT 081 163 25 00016	
<i>Date de dépôt</i>	17/11/2025
<i>Demandeur</i>	SCI FLORIS
<i>Nature des travaux</i>	Aménagement de cabinets médicaux
<i>Terrain</i>	5 place Maréchal Leclerc
<i>Parcelle(s)</i>	AK0353, AK0527
<i>Classement ERP</i>	5ème Catégorie, type W

ARRÊTÉ FAVORABLE

accordant une autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un Établissement Recevant du Public (ERP) délivré par le Maire au nom de l'Etat

VU le Code de la Construction et de l'Habitation ;

VU la demande susvisée ;

VU l'avis favorable pour l'autorisation et pour la dérogation avec leurs prescriptions correspondantes de la sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées en date du 13/01/2026, reçu en mairie le 23/01/26, ci-joint ;

VU l'avis favorable avec prescriptions de la sous-commission départementale de sécurité en date du 11/12/2025, reçu par courrier du 12/12/2025, en mairie le 17/12/2025, ci-joint ;

le Maire arrête :

Article 1 : décision

L'Autorisation de Travaux est **ACCORDÉE** à la Sci FLORIS pour l'aménagement de cabinets médicaux dans l'immeuble sis 5 place Maréchal Leclerc à Mazamet, sous réserve du respect des prescriptions mentionnées à l'article 2.

Article 2 : prescriptions

Les prescriptions des sous-commissions départementales de sécurité et d'accessibilité, ci-annexées, doivent être respectées.

MAZAMET, le 26 janvier 2026.
Pour le Maire et par délégation,



André AMALRIC
Adjoint au Maire.